



Il était une Foy

Juillet 2009 > N°5

Le journal de Sainte Foy de Peyrolières



Edito

Bonjour à tous,

Nous voici au moment tant attendu par le plus grand nombre d'entre nous et surtout des enfants, les « grandes vacances » vont démarrer. Après cet hiver et ce printemps où la météo ne nous a pas gâtés, nous espérons que nous pourrions profiter de belles journées.

Le contexte économique a aussi assombri notre quotidien. Nous avons dans ce premier semestre renforcé les moyens donnés au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Sainte-Foy. Cela a déjà permis d'aider très concrètement plusieurs familles. Une réflexion est en cours au sein de la Communauté de Communes du Savès pour créer un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Malgré tout, c'est les vacances, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons d'en profiter. Sans aller forcément à l'autre bout du monde ou même de la France, vous pourrez trouver tout près de chez vous plein de paysages à découvrir. Prenez votre sac à dos, laissez votre voiture, et venez découvrir les nombreux chemins de notre Communauté de Communes.

J'espère aussi vous retrouver lors des fêtes de l'été et en particulier à la journée du terroir. Cette journée sera la fête de toutes les communes de la Communauté de Communes du Savès. Elle se tiendra le 30 août à Poucharramet.

Bonnes vacances.

Votre Maire,
François Vives



Presse : De 1500 à 2000 références disponibles à Ste Foy

Au cœur du village

La relève est assurée !

L'important pour Marie-José Caujolle était de préserver la continuité de son tabac presse. Pari réussi ! Au 1^{er} août prochain, Christine Sentous reprendra le flambeau.

Voilà 30 ans que Notre Marie-Jo est derrière son comptoir, toujours agréable, pleine de bonne humeur et de dynamisme. Ce commerce a commencé par un bar-restaurant tenu par Madeleine, la belle-mère de Marie-Jo. Le 1^{er} mars 1979, Marie-José a apporté sa contribution à cette affaire familiale en ajoutant un tabac presse qu'elle n'a plus quitté et qu'elle a su faire évoluer. A la fermeture du café, le magasin s'est agrandi pour devenir celui que l'on connaît aujourd'hui.

Ce qu'elle souhaite dire aux Ste Foyens : « Merci à tous pour votre fidélité, depuis les premiers jours ». Marie-Jo va enfin pouvoir prendre le temps de vivre et de profiter de sa famille, sans courir comme elle le fait depuis 30 ans. Une retraite bien méritée ! A notre tour : MERCI.

Assistante commerciale pendant 18 ans, mariée, 2 enfants, habitant la commune depuis 20 ans, Christine Sentous a décidé de donner un nouveau tournant à sa vie professionnelle, tout en restant dans le secteur commercial. Elle a saisi l'opportunité qui se présentait à travers ce commerce. Dès la mi-mai, elle a choisi de se mettre « en immersion totale » au côté de Marie-José pour apprendre les ficelles du métier. En dehors du travail, Christine est une accro au sport « footing ou vélo chaque jour », c'est sûrement ce qui rend sa personnalité si pétillante. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Ça se fête ! Marie-Jo et Christine invitent les Foyens pour un apéritif convivial samedi 12 septembre entre 12h et 14h à la salle préfabriquée derrière la Mairie.

Dossier

P2-3

Seniors

Vie municipale

P4

Organisation du
Conseil Municipal

Seniors

Agrandissement de la Maison de Retraite de Ste Foy

Avec le "papy-boom", le secteur des personnes âgées a de beaux jours devant lui. Les personnes âgées de plus de 65 ans devraient représenter un tiers de la population en 2050, contre 21 % aujourd'hui. La Maison de Retraite l'ALBERGUE prend les devants...

Envisager l'avenir ensemble

En 1950, les personnes âgées de plus de 65 ans représentaient moins de 10 % de la population ; en 1975, ce chiffre était de 12 % contre 21 % aujourd'hui.

La France compte 1 200 000 personnes âgées de plus de 85 ans et leur nombre devrait atteindre 2 100 000 d'ici quinze ans. 35 % de ces personnes âgées sont extrêmement dépendantes et demandent le placement en maison de retraite.

Les municipalités ont un rôle essentiel à jouer pour briser la tendance à l'isolement, au repli sur soi, et pour encourager tout ce qui vise à la mixité sociale, cultu-

relle, au décloisonnement des classes d'âge. Il faut donc concevoir les activités et les services de manière à ne pas les exclure de la vie de la commune : portage de repas, le transport pour le marché de Rieumes, l'ADMR (Aide de maintien à Domicile en Milieu Rural), la journée intergénérationnelle, et toutes autres actions du CCAS.

Avec l'allongement de l'espérance de vie, les acteurs publics et privés doivent réfléchir à des solutions diversifiées. C'était l'ordre du jour de la rencontre entre les membres de la direction de la Maison de Retraite l'ALBERGUE, le président du Conseil d'Administration de l'Association Notre Dame de la Compassion et le Maire entou-



rés de quelques conseillers municipaux le 27 mai dernier.

La Maison de retraite l'Albergue

L'Association Notre Dame de la Compassion, située en plein cœur du village, reçoit depuis 1931 des personnes âgées de la région.

La maison a toujours veillé à ce que les personnes disposant de revenus modestes puissent y être accueillies, dans un climat

familial et chaleureux qui favorise au maximum l'autonomie.

Fidèle à la tradition, La Maison de retraite l'ALBERGUE est conventionnée au titre de l'aide sociale, ce qui permet aux personnes en difficulté de bénéficier d'aides de l'Etat pour financer leur hébergement.

C'est sans doute ce qui lui vaut son nom « l'ALBERGUE », en référence à l'histoire de la région. En effet, l'ALBERGUE était au moyen âge le droit de gîte chez les habitants, pour tous les voyageurs.

Projet d'extension

Aujourd'hui, la maison de retraite est toujours en activité et se développe. En effet, l'association gestionnaire « Notre Dame de la Compassion » a déposé une demande d'extension. L'objectif étant de passer de 32 lits actuellement à 62 lits, une fois l'extension réalisée.

Ce projet, comportant 3 phases, sera lancé en septembre 2009 pour aboutir, si tout se passe pour le mieux en février 2011. Cette extension dotera l'établissement non seulement, d'une section spécifique de 14

lits pour les personnes atteintes de maladies dites dégénératives dont la maladie d'Alzheimer, mais aussi de deux lits en hébergement temporaire. La maison de retraite l'ALBERGUE souhaite s'adresser en priorité aux personnes résidentes dans le département, et quels que soient leurs revenus. Devant les demandes de plus en plus nombreuses et l'évolution démographique du canton, cette augmentation de capacité de 30 lits répondra en partie aux différents besoins de la commune de Ste Foy de Peyrolières.





Anniversaire

Un joyeux anniversaire à notre centenaire Mme Badjoint

Il fait bon vivre à Sainte Foy de Peyrolières, nos 3 Foyens centenaires résidents de la maison de retraite l'Albergue, ne diront pas le contraire : voici le portrait d'une d'entre eux

C'est dans sa chambre agréablement exposée sur la plaine que Solange Badjoint coule des jours paisibles. Elle a soufflé ses cent bougies le 9 juin 2009, entourée de sa famille, des résidents, du personnel de la maison de retraite et des élus de la Commune.

A la voir si vaillante nous sommes bien loin de l'imaginer centenaire.

Née en 1909 à Calonges (Lot-et-Garonne), après avoir subi deux guerres mondiales et les émeutes du Maroc où elle a vécu, elle savoure les plaisirs simples. Seuls ses yeux fatigués lui ôtent le divertissement de la lecture mais elle continue à pratiquer son loisir favori : le jardinage. Fleurir son balcon et cultiver les fleurs au jardin du rez-de-chaussée de la maison de retraite, c'est son bonheur.

Sa recette de longévité, elle la doit dit-elle à "une vie au grand air. Je ne me suis jamais ennuyée, j'ai toujours eu la foi et une grande santé".

Une belle leçon de vie !



Un bouquet de 100 roses lui a été offert par les élus, pour fêter l'évènement.



La maison de retraite aujourd'hui

Mémento

Maison de retraite
05 62 14 70 70

Portage des repas
05 61 91 94 96

ADMR St Lys
05 61 91 10 12

CCAS Ste Foy
05 61 91 73 09

Transport à la demande
(marché de Rieumes)
05 61 91 94 96

Les numéros utiles des services municipaux

La Mairie à votre service :

Adresse : 2, Avenue du 8 mai 1945

Tél. : 05 61 91 73 09

Fax : 05 61 91 89 81

Courriel :

mairie.ste.foyp@wanadoo.fr

Site Internet :

www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h – 18h

mardi au vendredi : 8h30 – 12h et 14h – 18h

Samedi 8h30 – 12h

Ecole maternelle :

Tél. : 05 61 91 97 89

Ecole élémentaire :

Tél. : 05 61 91 66 50

ALAE : Tél. : 05 61 91 44 14

Ludothèque :

Tél. : 05 61 91 88 69

Location de salles :

Tél. : 05 34 47 76 31

Autres numéros utiles

La Poste : 05 61 91 49 56

Presbytère de Saint-Lys :

05 61 91 71 15

ANPE : 0 811 55 01 31

ASSEDIC : 0 800 06 90 00

Assistante sociale :

05 61 91 71 64



Urgences

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

EDF : 0 810 131 333

GrDF : 0 800 473 333

Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch :
05 61 56 00 00

Centre anti-poison :

05 61 49 33 33

Enfance maltraitée : 119 ou
0 800 05 41 41

Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 3977

Violences conjugales :

01 40 33 80 60

Vie municipale

Organisation du Conseil Municipal : modifications

Lors du conseil municipal qui s'est tenu le 6 mai dernier, nous avons modifié la répartition des responsabilités au sein de l'équipe municipale. Patrice CARBON ayant démissionné, les activités dont il s'occupait ont été réparties sur les autres membres de l'équipe.

Nous avons conservé le nombre de 5 adjoints. M^{me} Marie CIRIL reste en charge de l'Action sociale, la Qualité de vie, et de la Communication et devient 1^{ère}

adjointe. M. Bernard BEZOMBES passe 2^{ème} adjoint délégué à l'urbanisme et à l'environnement. M. Alain BALONDRADE délégué aux travaux est le 3^{ème} adjoint, M. Joël CAUBET, 4^{ème} adjoint élargit sa délégation des écoles à la petite enfance.

M. Jaky DIJON, en tant que 5^{ème} adjoint, est nouvellement délégué aux associations et à la citoyenneté. La commission aux Finances est maintenant supervisée par Mme Dominique GUYS, conseillère déléguée aux finances.



L'interface avec les services techniques est assurée par M. Alain VIGNAUX.

Par ces changements, nous avons voulu tirer bénéfice des leçons de notre première année d'élus. L'équipe reste à votre écoute et souhaite renforcer son efficacité dans le traitement des actions menées à votre service.

Vous retrouverez tous les détails de cette organisation sur le site de la Mairie, <http://www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr>

Elections européennes

Elire nos représentants au parlement

L'unique élection qui offre la possibilité, pour un citoyen européen, d'intervenir dans la vie de l'Union Européenne.

Dimanche 7 juin 2009 – 18h, les bureaux de vote des élections européennes ferment leurs portes pour laisser place au dépouillement.

En lice : 24 prétendants aux sièges de députés au Parlement européen pour 5 ans.

Résultats pour Ste Foy

Nombre d'inscrits : 1370

Nombre de votants : 623

Abstention : 54,5%

(Abstention nationale : 59,35%)

Première constatation :

une participation de 45,5% des foyers supérieure à la moyenne nationale.

Pour consulter tous les résultats : [affichage en Mairie ou www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr](http://www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr)



L'Union européenne en quelques mots...

Union Européenne :

Création le 7/02/1992 (mais l'idée d'une coopération européenne remonte au lendemain de la seconde guerre mondiale). 27 pays démocratiques membres. Objectifs : paix, prospérité, liberté à travers un partenariat économique et politique.

Parlement européen :

736 députés élus par 375 millions de citoyens. Siège : Strasbourg.

72 députés, dont 10 du Sud-Ouest, pour représenter la France.

Fiscalité

Nos impôts

Mettre à jour les bases d'imposition des taxes locales (taxe d'habitation et taxes foncières), voici le rôle de la Commission Communale des Impôts Directs de Sainte-Foy qui s'est réunie le 9 avril dernier sous le pilotage du géomètre du cadastre.

Cette commission compte sept membres : le Maire et six commissaires désignés par le Directeur des Services fiscaux, sur une liste de contribuables dressée au préalable par le Conseil Municipal.

Ces contribuables doivent remplir certaines conditions : être français, avoir au moins 25 ans, jouir de leurs droits civils, être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune. L'un des commissaires doit être domicilié hors de la commune.

Les services fiscaux opèrent un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés bâties de chaque commune, qu'il s'agisse de constructions nouvelles, de démolitions, d'additions de construction, de changements de destination voire de rénovations conséquentes.

La liste de ces changements est transmise à la commission, elle permet de s'assurer que toutes les modifications des propriétés bâties de la commune ont été portées à la connaissance de l'administration fiscale. Elle vérifie que les changements ont été correctement évalués dans un esprit d'équité pour l'ensemble des administrés.

Eglise

Un travail de longue haleine

Entre la fin de l'année 2005 et le début de cette année, les équipes municipales qui se sont succédées, sont arrivées à bout des travaux nécessaires à la conservation de notre patrimoine communal.

La restauration a commencé avec des travaux de très grande ampleur, engagés par l'ancienne équipe municipale de Roger MARTRES : charpente, gros œuvre, enduit, sol, plâtre, peinture, électricité et vitraux. Le chantier a duré plus d'un an pour un montant de 828 822€ dont 385 369€ de subvention versée par le Conseil Général et 6 000€ versée par la Région Midi-Pyrénées.

L'équipe municipale menée par François VIVES a souhaité achever la rénovation entreprise en faisant restaurer les fresques particulièrement abîmées. Michel ZAPICO, l'artiste peintre décorateur chargé de ces travaux a précisé « On peut être amené à penser que ces peintures ont été réalisées au début du 19^{ème} siècle. L'église, dévastée par la chute du clocher, ayant été reconstruite, en partie, pendant la Révolution. »

Les travaux effectués au début de cette année ont duré un peu plus d'un mois, pour un montant de 34 319€, la subvention du Conseil Général s'élevant à 13 878€.



Une des fresques rénovées en mars

Inauguration de l'église Dimanche 13 septembre à 10h30

Voir l'article Fête locale en page 8

En présence de Monsieur IZARD - Président du Conseil Général de Haute-Garonne, Monsieur DUPLANTE - Conseiller Général du Canton de St Lys, Monsieur JUMEL - ancien Conseiller Général du Canton de St Lys,

Monseigneur Robert Le Gall - Archevêque de Toulouse, Monsieur MARTRES - Maire honoraire de Ste Foy. L'inauguration sera suivie de la cérémonie religieuse, d'un dépôt de gerbe au Monument aux morts et de l'apéritif offert par la Municipalité.

L'artiste

Questions à Michel Zapico

La restauration des fresques et des autres peintures anciennes de l'église : c'est lui !

Michel est Peintre en décors - Restaurateur du Patrimoine. Il est intervenu par 2 fois à l'église et a su éveiller la curiosité de tous ceux qu'il croise pour ce si beau métier.

1/ La restauration de l'ancien demande énormément de connaissances, où avez-vous appris tout ça ?

« Je suis diplômé de l'IPEDec (Institut supérieur de Peinture Décorative) et de l'Ecole

d'Avignon. J'ai suivi des cours à l'Ecole de Rome et dans divers ateliers en France. »

2/ Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce métier ?

« Tout. C'est un métier qui doit être fait avec passion, celle-ci est transmise de père en fils. Chaque étape, de la recherche historique à l'exécution doit être traitée avec le même soin pour obtenir un résultat harmonieux. »

3/ Que diriez-vous aux jeunes qui souhaitent suivre cette voie ?

« Il y a de l'avenir pour les jeunes. Il y a beaucoup de travail dans cette branche, à condition que le Ministère de la Culture et les



Mairies débloquent les fonds. Malheureusement, ce n'est pas toujours évident car il y a d'autres priorités, mais il ne faut pas laisser le patrimoine se détériorer : c'est l'héritage que nous transmettons à nos enfants et petits-enfants. »

4/ Avez-vous un rêve ?

« J'ai pris un réel plaisir à restaurer l'église de Sainte Foy mais ce serait formidable de pouvoir travailler à la Chapelle Sixtine ou faire des restaurations dans le cadre de l'UNESCO. »

INFOexpress

→ Accueil Mairie

La mairie sera fermée les samedis du mois d'août

→ Astreinte des élus

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie, contactez un élu au : 06 37 64 56 23

→ Puits

Les dispositifs de prélèvements, puits ou forages à des fins d'usage domestique de l'eau entrepris ou achevés avant le 31 décembre doivent être déclarés avant le 31 décembre de l'année suivante. Infos en Mairie, Service Urbanisme

→ Ramassage des ordures ménagères

la collecte du mardi 14 juillet se fera le lendemain.

→ Bruits de voisinage

Les beaux jours arrivent et nous allons tous profiter du beau temps. Nous vous demandons de respecter les heures pendant lesquelles on peut s'adonner aux activités extérieures bruyantes (définies par arrêté préfectoral) :

● Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ● Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ● Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

En cas de nuisances, privilégiez dans tous les cas une démarche amiable.

→ Motos, quads, 4X4

Les sentiers pédestres ou forestiers sont interdits à la circulation des engins motorisés. Les contrevenants s'exposent à une contravention de 5^{ème} classe (1500€) et à la saisie de leur véhicule.

AUTO SERVICE CHRISTOPHE

Votre garage de proximité

Vente véhicules neufs importés CEE
Vente véhicules d'occasion
Réparation toutes marques

1240, Route de Toulouse 31470 Ste Foy
Tél. 05 34 47 28 52
Mail : autoservicechristophe@orange.fr



Randonnée Sent'Aure le long du Canal du Midi – week-end du 8 mai 2009

Sent'Aure

L'association qui dépasse l'imagination

« Ouvrir et promouvoir des sentiers reliant différents sites » tel est le but de Sent'Aure. La diversité des activités de l'association ne manque pas, allant de la marche loisir à la marche écolo comme la randonnée « Nettoyage de printemps » du GR86 faite le 1^{er} juin dernier au départ de Ste Foy en direction du lac du Parayre.

Contact : ley.b@perso.altitudetelecom.fr ou 06 86 16 32 77

Programme

- ▶ Vendredi 4 septembre : randonnée pleine lune sur le canton
- ▶ Dimanche 6 septembre : randonnée pour le Mali dans les vignes du Fronton en soutien à l'association Bilou Toguna.
- ▶ Dimanche 4 octobre : randonnée automnale (châtaignes, champignons...)
- ▶ Dimanche 25 octobre : randonnée sur le GR86

Chasse

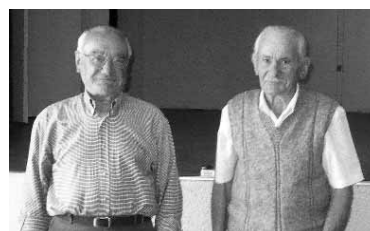
Assemblée Générale

Les chasseurs de l'ACCA* de Ste Foy se sont réunis le 13 juin dernier pour l'assemblée générale annuelle. Après avoir dressé le bilan, les adhérents ont débattu sur les orientations à prendre pour la saison de chasse à venir. Au programme : jours de chasse, prix de la cotisation, lâcher de gibier et autres décisions importantes.

Bien que les principales règles soient fixées par arrêté préfectoral ou ministériel, la possibilité est donnée aux ACCA de restreindre pour mieux gérer certaines espèces animales. Les membres dirigeants de l'association ont remercié les chasseurs de leur esprit de gestion et de leur sens des responsabilités qui permettent de maintenir ou d'améliorer sensiblement les populations de gibiers sauvages sur le territoire.

Cette réunion s'est terminée par un moment particulièrement émouvant et convivial puisque 2 chasseurs de l'ACCA ont été mis à l'honneur pour leur longévité et leur fidélité à l'association : Robert ABADIE et Ernest GOBBI. « Nos glorieux anciens » (comme le dit le Président de l'ACCA) ont reçu le diplôme d'honneur de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Garonne ainsi qu'un trophée spécial offert par la municipalité.

*Association communale de chasse agréée



Robert ABADIE et Ernest GOBBI

Associations

Retour en images



USSF Pétanque

Samedi 11 avril - Soirée spectacle organisé par l'USSF Pétanque
Spectacle de l'association Ste Foyenne : Les Etoiles d'Andromède
Avis du public : Superbe !!!
Leur prochain spectacle : début décembre pour le Téléthon 2009 à Ste Foy



Cat's

Samedi 16 et 23 mai – Soirée Café-théâtre.
Le CAT'S interprète une pièce de Marc Camoletti : « Duo sur canapé »
Avis du public : Un moment de franche rigolade !
Prochain spectacle de variétés du Cat's en novembre 2009



Rugby

Dimanche 24 mai - L'USSF Rugby remporte le Challenge Crédit Agricole contre Lacaune (19/6) Félicitations pour cette belle fin de saison



Deuxième édition

Les Olympiades, pas qu'un jeu d'enfant

Une centaine d'enfants des écoles élémentaire et maternelle ont chaussé leurs baskets, le 16 mai dernier sous une des premières journées ensoleillées de la saison

Les olympiades sont des grands jeux en extérieur organisés par l'association Farandole, au stade municipal.

Le principe est de constituer des équipes qui s'affrontent dans une série d'épreuves. Cette journée sportive et ludique, n'est pas de tout repos pour les enfants puisqu'elle est l'occasion de mettre à l'épreuve leur esprit d'équipe, de compétition et de sportivité. Elle ne l'est pas non plus pour les

parents, qui sautillent et crient en encourageant leurs têtes blondes. Tout ça bien sûr dans une ambiance bon enfant.

Quels que soient les résultats, les petits champions en herbe sont tous rentrés fatigués mais avec une médaille.

L'équipe de Farandole aussi a eu ses médailles : le nombre de participants et une organisation sans faille. On attend la 3^{ème} édition...

MJC

Action "Jeunes"

La MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) soutient les jeunes du canton pour leur offrir davantage d'activités.



« Il y a, à ce jour, peu d'activités proposées au jeunes du canton » tel est le constat fait par la MJC, les équipes municipales de Saint Lys, Sainte-Foy-de-Peyrolières et les communes environnantes. Ces instances se sont rapprochées pour travailler ensemble en faveur de la jeunesse.

« Comment regrouper les moyens de chacun pour développer des actions, vers et avec les jeunes, sur un territoire intercommunal ? ». Des rencontres entre les jeunes et les animateurs de la MJC ont été organisées (deux fois à Ste Foy) afin d'identifier leurs attentes et leurs besoins, plusieurs réunions de travail entre des élus municipaux et la MJC de St Lys ont eu lieu.

Un moyen d'action est retenu : la mise en place d'un poste d'animateur partagé sur le territoire. Sa mission sera de développer avec les jeunes de chaque commune des activités de loisirs sportifs, artistiques, cul-

Jeunesse motivée Relance de l'Association des Jeunes



Des jeunes de la commune ont fait part récemment de leur envie de créer une nouvelle association. Celle existante étant en sommeil depuis plusieurs années. La municipalité et quelques bénévoles sont prêts à les accompagner dans cette démarche. Virgile LAGARRIGUE, conseiller municipal délégué au développement d'activités nouvelles est chargé d'encadrer et de coordonner l'initiative. Pour réussir ce projet, un rapprochement avec les communes du canton est en cours, en particulier autour de la MJC de Saint-Lys et de son savoir-faire en terme d'accompagnement de projet pour les jeunes. (voir article ci-contre).

A bientôt, donc pour voir de belles initiatives pilotées par nos jeunes.
Contact : Mairie au 05.61.91.73.09

turelles, des projets d'animations locales ... L'objectif est d'accompagner les jeunes en tant qu'acteur du dynamisme de leur commune. Ce projet est en cours d'élaboration pour un lancement prévu à la rentrée 2009 !

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :
Laetitia Douhard Directrice de la MJC de St Lys Tél. : 05 61 91 28 62 ou : www.mjc-saintlys.org

INFOexpress

→ Pédibus

La ligne "Les Prés de la Ville" sera mise en place à la rentrée de septembre, vous pouvez inscrire vos enfants dès aujourd'hui. **Contact :** Mme MARION au 06 18 32 53 11

→ Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

A compter du mardi 7 juillet, les assistantes maternelles disposeront de la salle des fêtes du Parayre, une matinée par semaine. But : leur offrir un espace d'échanges et donner une occasion de rencontre et de jeux en commun aux enfants qu'elles gardent.



→ Forum des associations

Samedi 12/09 – s'inscrire en Mairie au 05 61 91 73 09

→ Lieu-dit Bourrieu

Travaux de rénovation de la chaussée. Merci de votre compréhension

→ Site internet

Retrouvez toutes les actualités de la Commune et des infos sur vos démarches sur le site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



LACROIX-RUGGERI
ELECTRICITE PYROTECHNIQUE

ZI la Saudrune 31470 STE FOY DE PEYROLIERES
www.lacroix-ruggieri.com

AUTOMATISMES LAFONT

Portails automatiques
Portes de garage
Electricité – Interphone

Port : 06 70 42 64 23
Tél/fax : 09 60 12 78 83

11, Rue Sauvignon 31470 Ste Foy
automatismeslafont@orange.fr



Sainte Foy Fête locale

Le week-end du 11, 12 et 13 septembre 2009 s'organise en l'absence de comité des fêtes, avec la collaboration de diverses associations...

> **Vendredi 11**, les Festoyeurs d'Ovalie vous invitent pour une soirée spéciale.

> **Samedi 12**, l'association Farandole s'occupera de votre soirée : buvette et animations musicales. Le feu d'artifice sera

tiré à 23h sur le terrain de l'ancien stade, route de Rieumes.

> **Dimanche 13**, de 6h à 18h un vide grenier, organisé par et pour le compte du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), placera cette journée sous le signe de la solidarité. Les emplacements s'étaleront à la suite des manèges, de la Maison de retraite à la Poste.Café, boissons et restauration possible sur place.

A 10h30, Ste Foy se met sur son « 31 » pour l'inauguration de son Eglise. Quelques personnalités, ayant contribué à la réhabilitation de l'église, nous ferons l'honneur de leur présence. La cérémonie sera célébrée par le

état civil

Du 01/04/09
au 31/05/09



NAISSANCE :
GARELLI Cléa
LOPEZ Emma
TORA Loris
GUIDOUX Loris

MARIAGE :
IANNARELLI Sébastien
et INVERNON Audrey
DUMONT Laurent
et MAURY Laure

DÉCÈS :
PRADELLES née AUMONIER France
CASSÉ née RIGOZZI Simone
CUARTIELLA née PLA Trinidad

père VASSEUR, avec la participation des chorales de Ste Foy et St Lys.

« Les tambours frouzinois » prendront le relais à la sortie de l'église et accompagneront le cortège, sur une marche militaire, jusqu'au Monument aux Morts. Ils animeront ensuite, sur autre registre, l'apéritif offert par la municipalité à la salle des fêtes, où tous les foyens et foyennes sont conviés.

Festivités de l'été

Ça bouge à Ste Foy

Juillet

→ 4 et 5 juillet

Fête du Cheval et des tracteurs de nos grands-pères
Stade Municipal Diverses démonstrations, rallye, jeux...
Réservation repas et infos :
USSF Rugby au 05 61 91 63 60 (après 18h)



→ 25 et 26 juillet

Fête de La Salvetat de Ste Foy
(Programme sous réserve)

Août

→ 22 et 23 août

Fête du Parayre (Programme sous réserve)

→ 30 août

Fête du terroir/30^{ème} année
(voir encadré ci-contre)

Septembre

→ 11 au 14 septembre

Fête locale – Centre du village
(voir l'article ci-contre)

→ 13 septembre

Inauguration de l'église
à 10h30

Vide grenier au profit du CCAS
- Centre du village
Infos et inscriptions : en Mairie
au 05 61 91 73 09

→ 19 septembre

Rencontre débat avec un écrivain – Salle des fêtes
Infos : L'Agora de Ste Foy au
05 61 91 14 71

Traditions

Fête du terroir, 30^{ème} année, Dimanche 30 août à Poucharramet

La commune de Poucharramet et les autres communes de la CCSavès ont uni leurs forces pour proposer une journée exceptionnelle, avec pour thème : la vache.

L'idée : mettre en avant notre terroir de haute qualité à travers diverses animations et réunir les artistes, artisans, agriculteurs et associations.

Au programme : visites commentées, 7 expositions, démonstrations de métiers traditionnels, musiques, jeux, rodéo mécanique, village gourmand,...toutes les animations sont gratuites.

A noter : samedi 29 août à 20h, projection du film « Herbe » suivie d'une conférence sur les vaches avec le réalisateur du film. Infos au 05 61 91 83 09 ou poucharramet.mairie@aliceadsl.fr



Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières

2, Avenue du 8 mai 1945 31470 Ste Foy
Tél : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 61 91 89 81
Courriel : mairie.ste.foyp@wanadoo.fr
Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



"Il était une foy"

Responsable de publication : François Vives - Réalisation : www.aldorande.eu
Impression : Imprimerie Messages - Imprimé sur papier recyclé.

Ont participé à la rédaction et à l'édition de ce bulletin : le maire : François VIVES, la Commission Communication : Alain BALONDRADÉ, Solène LEBRE, Bruno SIVIAL, Laurence ARNAUD-GALUPPINI **Coordination** : Sandrine GRI